

Améliorations des maisons individuelles existantes
dans la perspective du « facteur 4 »

ADELIE

Le projet ADELIE consiste à créer un réseau d'améliorateurs de logements permettant de mutualiser les expériences, la connaissance et la mise en œuvre de solutions techniques, capable de proposer et de convaincre les propriétaires de maisons individuelles de réaliser des rénovations à niveau de performances élevées. Le projet prévoit le retour d'expérience sur une trentaine d'opérations réalisées. Il est prévu par ailleurs la réalisation de fiches techniques, la rédaction d'un guide d'aide aux « améliorateurs » ainsi que des actions de formation vers les entreprises appelées à intervenir.

ADELIE prétend pouvoir initier un mouvement profond de travaux réhabilitation capable de relever le défi du « facteur 4 » : 30 maisons sur 3 ans seront rénovées pour initier ce mouvement, entraîner d'autres acteurs, fournir une démarche opérationnelle.

- Une méthode de travail, associant le propriétaire, ou l'habitant, l'architecte, l'ingénieur thermicien, le réalisateur des travaux : l'occupant est au cœur de cette approche ; ses attentes et ses contraintes seront analysées grâce aux différentes enquêtes menées. Cette méthode va évoluer le temps de l'expérimentation en s'enrichissant de chaque situation vécue.

- Des solutions techniques efficaces sur le plan énergétique, émission de gaz à effet de serre, confort et santé, et d'un coût raisonnable : chaque solution sera adaptée à l'exemple traité et l'ensemble des solutions récurrentes pourront constituer un recueil pour un déploiement général après expérimentation.

Des solutions architecturales permettant d'intégrer les solutions techniques du bâti, tant sur le plan esthétique et environnemental, que sur le plan psychologique ou sociologique (capteurs solaires, serres, isolation par l'extérieur...), voire de réduire le coût des investissements faits pour les seuls besoins de la limitation des émissions de gaz à effet de serre, en les rapportant à d'autres types d'amélioration de l'habitat (exemple : extensions.)

Des solutions financières avec des établissements bancaires à l'exemple du crédit Minergie en Suisse : tester les avantages fiscaux, les crédits, les économies d'énergie au coût actuel et en simulant ceux à venir par différentes hypothèses. Envisager des réalisations par étapes, le cas échéant, chaque étape ne devant pas nuire aux suivantes (afin de ne pas tuer le gisement).

CONSORTIUM

- ARCHITECTEURS , réseau d'architectes et de constructeurs, « Améliorateurs » expérimentés.
- EDF Recherche et Développement
- POUGET *Consultants* – expert thermicien en France
- DUSSAN NOVAKOV – partenaire « Minergie » en Suisse
- La Fédération MAISONS DE QUALITE
- La Fédération Française du Bâtiment

CONTACT

Jean-Pierre BOSQUET - Tél. 01 55 37 17 00
Courriel : siege.social@architecteurs.fr